

ÉDITO

Stratégie FCBA 2008-2011

Afin de bâtir la stratégie du nouvel Institut technologique issu de la fusion, les 4 Comités stratégiques de FCBA représentant ses grands secteurs d'activités ont travaillé activement :

- ♦ Forêt (Biotechnologies / Sylviculture) ;
- ♦ Panneaux, Pâte à papier, Scierie, Exploitation forestière, Emballage (Première Transformation, Approvisionnement) ;
- ♦ Industries Bois Construction (dont préservation) ;
- ♦ Ameublement.

Ces comités stratégiques, composés de chefs d'entreprises leaders d'opinion et porteurs d'une vision prospective de leur secteur, sont présidés par un membre du bureau du Conseil d'Administration.

Réunis pour la première fois les 3 et 4 octobre 2007 lors d'un séminaire, les membres des comités ont exprimé par secteur, leurs préoccupations et leurs attentes majeures :

- ♦ Anticiper les attentes des consommateurs et des citoyens,
- ♦ Renforcer la compétitivité industrielle,
- ♦ Relever les défis énergétiques,
- ♦ Favoriser le développement de l'utilisation du bois.

Un deuxième séminaire s'est tenu le 20 février 2008 pour analyser les synthèses des travaux d'octobre 2007, valider les discussions sectorielles et travailler sur les thèmes majeurs intersectoriels.

Enfin, le Conseil d'Administration a arrêté la stratégie lors de sa séance du 27 mars 2008.

Ainsi, l'institut technologique FCBA s'engage-t-il, dans une logique de développement durable, sur neuf objectifs stratégiques suivants, citons :

Les objectifs génériques :

1. Accompagner les entreprises du secteur dans leur politique d'innovation,
2. Renforcer la recherche, partager les connaissances et ouvrir davantage le centre sur l'extérieur en développant les partenariats tant en France qu'à l'international,
3. Conforter les dimensions « bio-ressources », « bio-process », « bio-matériaux », « bio-carbone », « biocarburants » du secteur en renforçant les approches « environnement / santé ».

Les objectifs sectoriels :

4. Aider à l'émergence d'un projet forestier interprofessionnel centré sur des forêts gérées durablement, à vocation productive, attractives aux investissements et supports de territoires compétitifs,
5. Accroître la performance des différents maillons du secteur pour récolter plus et mieux valoriser la ressource en agissant sur l'approvisionnement, l'outil industriel, les produits et le potentiel humain,
6. Développer l'utilisation du bois, de la cellulose et de leurs dérivés dans les produits de consommation et dans la construction en répondant aux évolutions sociétales
7. Accompagner les professionnels de l'ameublement engagés dans leur troisième projet sectoriel par l'obtention d'avantages concurrentiels différenciés.

Auxquels s'ajoutent deux objectifs internes.

Neuf objectifs donc pour renforcer la compétitivité des entreprises françaises face à la mondialisation et à la concurrence inter-matériaux tout en développant la mobilisation et l'utilisation du bois et des fibres dans un contexte économique délicat. Cette stratégie est intégrée dans le Contrat de Performance de FCBA signé par MM. Les Ministres BARNIER et CHATEL le 22 juillet 2008.

La Direction générale et votre chargé de profession, Laurence Podgorski, se tiennent à la disposition de vos organisations professionnelles ou de vous-même pour préciser ces éléments.

REACH et la filière bois

Adopté fin 2006, le règlement (CE) n° 1907/2006 vise à renforcer les connaissances sur les substances chimiques, assurer une meilleure information de l'ensemble des acteurs, accroître la protection de la santé et de l'environnement et assurer une meilleure gestion des risques liés à leur production et utilisation. REACH (en Registre Evaluation Autorisation des substances Chimiques) est un nouveau processus de gestion des risques qui concerne les substances chimiques contenues dans les préparations et les articles. Ce processus passe par un enregistrement des substances importées, fabriquées et mises sur le marché dans l'Union européenne.

REACH se caractérise par quelques points clés :

- Transfert de la responsabilité vers l'industriel qui doit enregistrer les substances et assurer la gestion des risques,
- Création d'une Agence européenne des produits chimiques à Helsinki (AEPC ou ECHA en anglais),
- Obligation pour les utilisateurs en aval de faire connaître les usages des substances chimiques,
- Limitation des essais chez l'animal incitation forte à partager les données par la création de consortiums entre industriels.

REACH s'adresse aux fabricants, aux importateurs, aux distributeurs et aux utilisateurs en aval.

Le service d'assistance réglementaire français qui vise à aider les entreprises à se mettre en conformité avec REACH est accessible à l'adresse www.reach-info.fr, avec également une foire aux questions.

A l'heure où le règlement s'applique dans sa phase de pré-enregistrement des substances (jusqu'au 01.12.2008), FCBA s'est joint à l'Agence Pour l'Environnement et la Sécurité en Aquitaine, l'UIC et RESCOLL, pour organiser une formation pour la filière Bois, dans le cadre de l'action Objectif REACH Aquitaine (ORA).

Structurée en 2 journées, cette action avait pour objectif de donner des outils pratiques aux stagiaires :

- 1ère journée (le 17.06.2008 à FCBA Bordeaux) : règlement REACH, études de cas, remise des outils pratiques (inventaires).

- 2ème journée (le 22.07.2008 à RESCOLL Talence) : retours d'expérience, partage des difficultés, élaboration de plans d'action.

La quinzaine de participants a pu poser directement des questions au Bureau d'Evaluation des Risques des Produits et agents Chimiques qui a participé à l'animation de la 1ère journée.

Contact : Elisabeth Raphalen
Mél : elisabeth.raphalen@fcba.fr

L'IRG s'étend à la finition

L'International Research Group on Wood Protection, plus connu sous le nom de IRG, rassemble depuis 1969 plus de 300 experts de la protection du bois de 51 pays et organise entre autre une conférence annuelle internationale. Initialement dédié à la préservation du bois, l'IRG avait pour nom International Research Group on Wood Preservation.

En remplaçant "Preservation" par "Protection" en 2004, l'IRG affichait déjà sa volonté d'inclure dans son champ d'investigation la finition, com-

plémentaire de la préservation pour protéger le bois. Cette volonté s'est renforcée en 2008 avec la création dans la conférence internationale d'une session dédiée aux traitements de surface et intitulée: Working Party 4.5 "Coatings, hydrophobic treatments and aesthetic aspects".

Cette session est animée par Laurence Podgorski FCBA, secondée par le Prof Phil Evans, UBC, Canada.

Contact : Laurence Podgorski
Tél. : 05 56 43 63 66
Mél : laurence.podgorski@fcba.fr

Agenda

Colloque « Ouvrages Bois et Durabilité »

Il se déroulera au FCBA Paris, le **21 octobre 2008**, au 10 avenue Saint Mandé dans le 12^e.

Différents thèmes seront abordés, dont l'évaluation de la durée de vie, les méthodologies permettant d'allonger la durée de vie des différents composants, les aspects normatifs et réglementaires. Ce colloque s'adresse aux industriels de la préservation, aux entreprises de traitement, aux entreprises de la construction bois, aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages.

Contact FCBA :
Sandrine Maillard - Tél. : 05 56 43 63 63
Mél : sandrine.maillard@fcba.fr

4e Symposium international Composites Bois Polymères

L'Institut technologique FCBA organise les **30 et 31 mars 2009**, à la Cité Mondiale à Bordeaux, le quatrième symposium international sur les bois polymères composites.

L'édition 2009 portera un éclairage spécifique sur une alternative à l'utilisation de matières premières : "de la fibre naturelle aux produits de la construction et de l'ameublement : innovation et technologies".

Contact FCBA :
Catherine Weber - Tél. : 05 56 43 63 80
Mél : catherine.weber@fcba.fr

La prochaine Commission Professionnelle Collage Finition aura lieu le mardi **22 septembre 09** de 14 h 00 à 17 h 00 à FCBA Paris.

A noter

Consultation des brèves

Les trois derniers numéros des brèves FCBA (Charpente ossature, Panneaux, Parquets lambris, Menuiserie, Collage-Finition, Durabilité et Préservation) sont disponibles sur notre site Internet : www.ctba.fr/5_bois_construction/index.php?rub=brevues

FCBA INFO en ligne, gratuit et sans abonnement !

Ce magazine d'information est désormais consultable en ligne sur un site dédié : www.fcba.info
Ce site vous donne accès à tous les articles de l'année en cours, et à ceux archivés depuis janvier 2003 extraits de l'ex-revue imprimée.
Vous pouvez également, via un formulaire spécifique, réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.



Pôle Industries Bois Construction

Allée de Boutaut – BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80

Au 1er juin 2007 AFOCEL et CTBA sont devenus FCBA
www.fcba.fr